

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 26 juin 2023

DATE DE LA CONVOCATION

16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 22
Suppléant votant : 1
Pouvoirs : 7
Total votants : 30

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2023

**L'an deux mil vingt trois
Et le 26 juin à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne), Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Florence BARRAUD-RODET (Thoury).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-041-2023

Objet : Délibération sur les acquisitions et cessions immobilières 2022

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que selon l'article L. 5211-37 du Code général des collectivités territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale est soumis chaque année à délibération du Conseil communautaire. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Les tableaux récapitulatifs des opérations immobilières de 2022 (acquisitions et cessions) retraçant la politique foncière de la Communauté de communes sont présentés ci-dessous :

ACQUISITIONS :

Désignation	Type de bien	Commune	Parcelles	Surface	Prix	Délibération	Date d'achat
871 rue de la Petite Motte	Terrain non bâti	Tour-en-Sologne	AM 800	10 m ²	1 €	041-027-2020	15/06/2022
Lieudit Le Haut des Cailloux	Terrain non bâti	Maslives	AK 194-576 ZH 58	15 104 m ²	Echange moyennant soulte de 4 515,54 € en faveur de la CCGC	041-091-2021	29/11/2022

CESSIONS :

Désignation	Type de bien	Commune	Parcelles	Surface	Prix	Délibération	Date de vente
9 rue du Vivier	Local commercial	Tour-en-Sologne	AE 458	806 m ²	65 000 € HT	041-077-2016	17/01/2022
Lieudit Le Haut des Cailloux	Terrain non bâti	Maslives	AK 298-302-305-306-308-309-311-313-315-317-318-319-320-323-324-325-327-330-332-795 ZH 31	28 385 m ²	Echange moyennant soulte de 4 515,54 € en faveur de la CCGC	041-091-2021	29/11/2022

Monsieur le Président proposera aux membres du Conseil communautaire de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2022.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2022.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président



Gilles CLEMENT